



Compte-rendu du CHS-CT de Saint-Mandé, Trappes, Saint Pierre et Miquelon mardi 21 novembre

Présents :

* Administration dont SG/LOG/D M. Fougeroux, président du CHS-CT, SG/D M. Bolard

* Représentants du personnel

dont Cfdt-Météo L.Althuser, Z. Markovic, et G. Silpa, D Terranova – invitées –

Sommaire

Point sur la médecine de prévention	p 1
Le sujet DRH :	p 2
- Visite du service DRH	
- Rattachement de la DRH au SG	
Point sur Saint Pierre et Miquelon	p 3
Accidents et arbres des causes	
Point incendie concernant Trappes	
Les actions en cours	
Formations des membres du CHS	
Les registres de Trappes et Saint-Mandé	

Point sur la médecine de prévention

La vaccination anti-grippale est évoquée : la médecin de Saint-Mandé explique ne pas avoir été informée suffisamment en amont des dispositions envisagées par Météo-France. DRH précise que la DGAC a proposé cette vaccination à tous ses agents. Et qu'en conséquence, elle a souhaité généraliser cette démarche à Météo-France en achetant des vaccins. La médecin étant réticente à procéder aux vaccinations, la DRH n'a donc informé que les centres qui n'étaient pas liés à la médecin de Saint Mandé.

La médecin estime ne pas pouvoir prendre de position mais précise néanmoins qu'avec une vaccination, la protection est augmentée de 20 à 30 %.

Le rapport d'activité de la médecin pour l'année 2017 est en cours de rédaction.

Une nouvelle infirmière (Mme Fritz) est arrivée à Météo-France, en provenance de la Fonction Publique Hospitalière. Elle indique se tenir à disposition des agents, en horaires de bureau à Saint Mandé. Elle ira en visite à Trappes et à Roissy.

En revanche, la médecin de prévention de Saint-Mandé démissionne.

Elle se dit "*attachée à Météo-France*" mais s'est estimée non "*assez considérée*" ; un CDD d'un an seulement lui était proposé alors qu'elle attendait un contrat d'au moins trois ans. D'ailleurs, les recommandations dans la Fonction Publique préconisent des CDI avec les médecins de prévention. Elle quitte la salle, plutôt amère. Le SG précise que la direction de Météo-France a reçu le médecin. C'est le docteur de la DGAC qui assurera un interim.

L'ouverture du poste a été faite, un médecin qui viendrait une journée par semaine à Saint-Mandé, pour recevoir tous les agents des centres de Roissy, Saint Mandé et Trappes. Ce n'est pas suffisant. Les 2 lanceurs d'alerte concernant ont "été mis dehors" selon Solidaires-Météo (une lettre d'alerte avait été écrite à la direction, en lien avec l'éviction de la psychologue).

Avant de quitter la salle, la médecin souligne que plus de 12 personnes du service DRH avaient dû être reçues, la plupart étant en mal-être. Elle ajoute que le turn over à la DRH est très important. En outre, de nombreuses demandes de mutations y ont été formulées.

Le sujet DRH :

- Visite du service DRH

Angélique Roucoules (assistante de prévention) et Sylvie Pitkevicht (CGT) présentent le rapport sur les visites des bureaux.

D'un point de vue logistique, globalement, l'archivage est un réel sujet de préoccupation et une charge de travail pour les agents. Différents soucis ont été réglés ou sont en passe de l'être. Un point reste à faire concernant les problèmes d'allergie dans le bureau des pensions.

D'un point de vue de l'ambiance au travail, les débats sont ouverts. Des problèmes relationnels sont soulignés, ainsi que des problèmes dénoncés comme étant "liés au management". Deux postes ont été mis en vacance éventuelle alors que les agents sont encore dessus. Pourquoi ?

Dans les grandes lignes, retenons que la DRH a été ré-organisée au 1^{er} janvier 2017 mais que la situation est toujours instable de nombreux mois plus tard.

- * Qui fait quoi ? Les agents semblent un peu perdus.

- * Via la CGT, l'intersyndicale renouvelle sa demande de recrutement d'un DRH/DA.

- * La maîtrise juridique des textes de la Fonction Publique serait à perfectionner au plus haut niveau de la DRH. Au travers du recrutement susmentionné ? Ou de la formation ?

Comme suite à une question des syndicats, le secrétaire général (SG/D) précise que *"la direction générale n'estime pas que tout va parfaitement bien"*. D'ailleurs, en tant que SG/D, il a engagé des entretiens avec les agents. Il espère rencontrer tous les agents d'ici le 15 janvier.

Il souhaite notamment étudier le plan de charge pour les mois qui viennent, en priorisant les tâches. Il se donne pour objectif d'éclaircir les éventuels flous. Il précise néanmoins ne pas être magicien.

SG/D assure que les recommandations de JLO et de Dynaction seront intégrées dans la réflexion pour finaliser l'organisation.

=> A ce stade, dans le cadre du CTSS DG du 28 novembre, il est proposé (par les représentants des personnels) de ne pas intégrer l'organisation détaillée de la DRH "en dur" dans le document d'organisation du SG. Cette intégration attendrait la finalisation du descriptif des tâches.

- Rattachement de la DRH au SG :

Dans les administrations centrales des ministères, ainsi que dans différents établissements publics (CEREMA, Agence française pour la biodiversité, INSEE etc), le rattachement de la DRH au SG est effectif. Ce choix de regrouper l'ensemble des fonctions administratives et de support sous une seule autorité vise à assurer une meilleure cohérence entre les différents domaines, en gestion et *"dans l'assistance apportée à la définition des politiques"* (sic).

SG/D précise qu'outre le rattachement au SG, est prévu le regroupement de toutes les personnes impliquées dans le médico-social au sein du seul service A3ST. Côté représentants des personnels, une vigilance particulière sera donc de mise sur l'indépendance de la psychologue du travail.

Un centre de services partagés (CSP) dédié à la prise en charge des frais de déplacement a été mis en place à SG/FI en 2017 à titre expérimental. Ce CSP assure la gestion des missions des agents de la DG et de la D2C. Il a vocation à s'étendre ensuite à l'ensemble des directions.

Point sur Saint Pierre et Miquelon

La direction (DSR) précise que les équipes sont désormais au complet, avec un agent en provenance de Lille, qui détenait des compétences aéronautiques.

Saint Pierre et Miquelon ne sera rattaché à la DIRAG en 2018, pour des raisons administratives - mise en paye notamment -.

Accidents et arbres des causes :

- à Trappes, le quai de livraison ne doit être utilisé que par les personnels de restauration ; une seconde chaînette sera mise en place, plus proche de la porte.
- une chute de vélo (extérieure à l'Etablissement) a entraîné 8 mois d'arrêt de travail.

Enfin, un arrêt de travail faisant suite à un dégât psycho-social à la DRH (après des réunions agitées notamment) a été reconnu comme accident de travail. Les représentants des personnels s'étonnent de ne pas voir ce cas étudié à la présente séance : ce sera pour la prochaine.

Point incendie concernant Trappes

Les formations de guide et serre-file sont assurées ; un exercice d'évacuation sera organisée prochainement.

A Saint-Mandé, il y a eu un véritable incendie. Les personnels (dont de nombreux collègues d'IGN) n'étaient pas sur le point de rassemblement mais étaient regroupés dans la cour, obstruant en partie l'accès aux pompiers. Heureusement, il ne s'agissait que d'une friteuse qui a brûlé, les pompiers n'étaient pas en nombre et ont tout de même pu passer. Météo-France se rapproche d'IGN pour améliorer les choses.

Les actions en cours

- Des mains courantes doivent être mises dans le bâtiment 41 à Trappes.
- Les pièces où sont installés des photocopieurs font l'objet d'analyse pour étudier si les gaz qui y circulent sont traités efficacement – certains gaz pourraient être nuisibles à la santé –.
- Les panneaux syndicaux : on les a, en stock. Mais on ne sait pas où les mettre. IGN doit décider. Un aménagement de panneaux pourra être fait en face des toilettes à chaque étage au bâtiment A. Et pour des périodes particulières, l'expression syndicale pourra se faire dans des espaces habituellement réservés à une communication plus générale.
- Il est convenu de tenter de rencontrer IGN pour traiter de dossiers qui sont communs, une rencontre entre administrations et représentants des personnels
- Concernant les déménagements du bâtiment B vers le bâtiment A, un point sera fait au prochain CHS-CT. SG/LOG/D indique : "*on n'a pas le couteau sous la gorge*" mais il faut préparer les déménagements pour avoir effectivement migrés au 31/12/2018.

Formations des membres du CHS

5 jours de formation sont nécessaires pour chaque membre des CHS-CT.

Concernant les recyclages, 3 jours de formation plus 2 jours en extérieur sont possibles.

L'assistant de prévention national va être sollicité pour avoir plus de détails.

Les registres de Trappes et Saint-Mandé

RAS (Rien à Signaler) à Trappes.

A Saint-Mandé, des conditions de travail difficiles sont signalées au rez-de-chaussée. Parmi les raisons avancées : des personnes extérieures souvent en visite (au moins une fois par semaine) dans les couloirs. SG/LOG/D prépare une note de rappel auprès des agents.